

Fiche de données de sécurité

conforme 2001/58/CE

VERSTÄRKER 220 NE.C.

Date d'impression : 13.12.2006

Code du produit : 7950

Page 1 de 6

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**1.1 Identification de la substance ou de la préparation**

VERSTÄRKER 220 NE.C.

Utilisation de la substance/préparation

Crosslinking agent, Durcisseur

1.2 Identification de la société/entreprise

Société : RUDOL-FABRIK Hermann Hagemeyer

Rue : Sürther Str. 172

Lieu : D-50321 Brühl

Boîte postale : 17 04

D-50307 Brühl

Interlocuteur : Klaus Markus

Téléphone : 02232-94592-0

Télécopie : 02232-945929

Ressort : Labor

Numéro de téléphone d'appel d'u 02232-945920

2. Composition/information sur les composants**Caractérisation chimique** (préparation)

polyisocyanate solution

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
205-500-4	141-78-6	Ethylacetat	65%	F, Xi R11-36-66-67
247-722-4	26471-62-5	m-Tolyldiisocyanat	0,1 -<0,4%	Carc. Cat. 3, T+, Xi R40-26-36/37/38-42/43-52-53

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

3. Identification des dangers**Classification**

Symboles : Facilement inflammable, Nocif, Irritant

Phrases-R :

Facilement inflammable.

Nocif par inhalation.

Irritant pour les yeux.

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Dangers les plus importants

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

4. Premiers secours**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec Wasser und Seife.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

En cas d'irritation des voies respiratoires ou en cas d'ingestion, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Fiche de données de sécurité

conforme 2001/58/CE

VERSTÄRKER 220 NE.C.

Date d'impression : 13.12.2006

Code du produit : 7950

Page 2 de 6

Tout moyen d'extinction approprié

Poudre d'extinction Dioxyde de carbone (CO₂) Moyen d'extinction - pour les grands feux Extincteur à l'eau ou à mousse. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Tout moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle,aux produits de la combustion,aux gaz produits

En cas d'incendie, risque de dégagement de monoxyde de carbone, d'oxydes d'azote, de vapeurs d'isocyanates et de traces de cyanure d'hydrogène.

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Les méthodes de nettoyage

Enlever par un moyen mécanique; recouvrir les résidus à l'aide d'un matériau humide et absorbant (es: sciure, liant chimique à base de silicate de calcium hydraté, sable). Après une heure environ, mettre dans des fûts appropriés; ne pas fermer (dégagement de CO₂), se contenter de couvrir. Maintenir l'humidité, puis laisser à l'air libre dans un lieu surveillé, pendant plusieurs jours. Pour l'évacuation voir chapitre 13.

Information supplémentaire

Enlever toute source d'ignition. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

7. Manipulation et stockage

7.1 Manipulation

Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une aération suffisante ou une aspiration au poste de travail. En cas de mise en oeuvre par pulvérisation, prévoir une aspiration d'air. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

7.2 Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Valeurs limites d'exposition

Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle

N° CAS	Substance	ml/m ³	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
141-78-6	Acétate d'éthyle	400	1400		VME (8 h)	
		-	-		VLE (15 min)	
26471-62-5	Diisocyanate de toluylène	0,01	0,08		VME (8 h)	
		0,02	0,16		VLE (15 min)	

Fiche de données de sécurité

conforme 2001/58/CE

VERSTÄRKER 220 NE.C.

Date d'impression : 13.12.2006

Code du produit : 7950

Page 3 de 6

8.2 Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Protection respiratoire

Port d'un masque respiratoire obligatoire dans des locaux insuffisamment ventilés ou en cas d'application par pulvérisation. Masque à apport d'air frais ou, pour des travaux de courte durée, masque à filtres combinés A2-P2.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité

Protection de la peau

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations générales**

L'état physique : liquide
Couleur : incolore
Odeur : aromatique

9.2 Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point d'ébullition : 77 °C
Point d'éclair : - 3 °C
Limite inférieure d'explosivité : 2,1 vol. %
Limite supérieure d'explosivité : 11,5 vol. %
Pression de vapeur : 97 hPa
(à 20 °C)
Pression de vapeur : ca. 228 hPa
(à 50 °C)
Densité (à 20 °C) : 1,0 g/cm³
Hydrosolubilité : réagit avec l'eau
(à 20 °C)
Solubilité dans d'autres solvants : Acétone, acétate d'éthyle
Viscosité dynamique : 3 mPa·s
(à 20 °C)

Teneur en solvant

65%

9.3 Autres données

Température d'inflammation : 460 °C

10. Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

Décomposition thermique: Pas de décomposition jusqu'au début d'ébullition.
Produits de décomposition dangereux: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Fiche de données de sécurité

conforme 2001/58/CE

VERSTÄRKER 220 NE.C.

Date d'impression : 13.12.2006

Code du produit : 7950

Page 4 de 6

Matières à éviter

Réactions dangereuses: Réaction exothermique avec les amines, les alcools, les acides et les bases.
Réagit avec l'eau en dégageant du CO₂. Dans des récipients fermés, risque d'éclatement des fûts dû à une surpression.

Information supplémentaire

Reagiert mit Wasser unter CO₂-Bildung. Risque d'éclatement du récipient. durch élévation de pression
Unter Druck stehende Gebinde vorsichtig öffnen und entspannen.

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

Etudes toxicologiques effectuées sur un produit comparable
Toxicité aiguë:
DL50/orale/rat = 5760 mg/kg

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Action sur la peau et les muqueuses, essai sur le lapin:
Peau - non irritant
Oeil - faiblement irritant

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

12. Informations écologiques**Écotoxicité**

Empêcher le produit d'atteindre les eaux de surface et les eaux résiduelles; ne pas verser à même le sol.

Mobilité

La résine réagit avec l'eau à l'interface avec dégagement d'anhydride carbonique en donnant naissance à un produit de réaction insoluble, à haut point de fusion (polyurée). Cette réaction est fortement favorisée par la présence de substances tensioactives de surface (savons liquides) ou de solvants solubles dans l'eau.

13. Considérations relatives à l'élimination**Code d'élimination des déchets-Produit**

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages doivent être entièrement vidés immédiatement après le dernier prélèvement de produit (absence d'égouttement et d'écoulement, nettoyage à la spatule). Après neutralisation des résidus de produit collés sur les parois, les étiquetages sur le produit et les risques doivent être éliminés. Le recyclage doit respecter la législation nationale et les réglementations concernant la protection de l'environnement.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

ADR/RID classe :
Panneau d'avertissement

3

Fiche de données de sécurité

conforme 2001/58/CE

VERSTÄRKER 220 NE.C.

Date d'impression : 13.12.2006

Code du produit : 7950

Page 5 de 6

No. danger : 33
 No. ONU : 1993

ADR/RID Groupe d'emballage : II

Nom d'expédition

1993 - Liquide inflammable, n.s.a. (Ethylacetat, Chlorbenzen)
 MPO: NO

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Inflammable, point d'éclair -4 °C. Craint l'humidité. Craint la chaleur à partir de +50 °C.
 Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des acides et des bases.

Transport maritime

IMDG-Code : 3
 No. ONU : 1993
 Marine polluant : no
 IMDG-Groupe d'emballage : II
 Etiquetage : 3

Nom d'expédition

Flammable liquid, n.o.s (Ethyl acetate, Chlorobenzene)

Transport aérien

ICAO/IATA-DGR : 3
 ONU/ID No. : 1993
 Etiquetage : 3
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne) : 5 L
 IATA-Quantité maximale (cargo) : 60 L
 ICAO-Groupe d'emballage : II

Nom d'expédition

Flammable liquid, n.o.s (Ethyl acetate, Chlorobenzene)

15. Informations réglementaires**15.1 Etiquetage selon la directive CE**

Indication de danger : F - Facilement inflammable; Xn - Nocif
 Etiquetage CE : Etiquetage conforma aux directives CEE:

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

m-Tolyldiisocyanat

Phrases-R

11 Facilement inflammable.
 20 Nocif par inhalation.
 36 Irritant pour les yeux.
 42 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Phrases-S

09 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
 23 Ne pas respirer les Dampf/Aerosol.
 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

15.2 Prescriptions nationales

Classe de pollution des eaux : 1 - pollue faiblement l'eau

Fiche de données de sécurité

conforme 2001/58/CE

VERSTÄRKER 220 NE.C.

Date d'impression : 13.12.2006

Code du produit : 7950

Page 6 de 6

1999/13/CE (COV) :

65%

16. Autres informations**La liste des phrases R pertinentes**

- | | |
|----------|---|
| 11 | Facilement inflammable. |
| 20 | Nocif par inhalation. |
| 26 | Très toxique par inhalation. |
| 36 | Irritant pour les yeux. |
| 42 | Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. |
| 52 | Nocif pour les organismes aquatiques. |
| 53 | Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
| 66 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
| 67 | L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. |
| 36/37/38 | Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. |
| 42/43 | Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. |

Information supplémentaire

Tous les constituants du produit sont repris dans l'inventaire européen des substances chimiques EINECS et donc considérés comme substances anciennes au sens de la Directive Européenne. Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.'